Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261005-D2026051011-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

2026/05/10/11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le cinq octobre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Bérangère FRITZ, maire.

Etaient présents : FRITZ Bérangère, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, BERNY Benoît, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, DUFLEIT Gaëlle, LE BAIL Erwann, MICHEL Ellen, LE HORS Clément, DRÉVILLON Hervé, MALIGE Sabrina, GOACOLOU Gilbert, ANDRÉ Christiane, LE GUILLOU Jean-Philippe, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith, VATAN Eric, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick, LE BRIS Philippe, MELIARENNE Hervé.

Absent(e)s : BOUËDEC Jean-Michel, HERY Charlène, LE GAL Annie, PICARDA Styren, VERGNAULT Marie.

Procuration(s) : BOUËDEC Jean-Michel à LE BAIL Erwann, HERY Charlène à MALIGE Sabrina, LE GAL Annie à LE HORS Clément, PICARDA Styren à PRADO Elodie, VERGNAULT Marie à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ, Monsieur Benoît BERNY a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 28/09/2026
Convocation affichée le : 29/09/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le 28 OCT. 2026
Publié ou notifié le - 4 NOV. 2026
Certifié exécutoire le - 4 NOV. 2026
A GOURIN, le - 4 NOV. 2026

La Maire,
Bérangère FRITZ.

MAIRIE DE GOURIN 56110

11- PROMOTION DU TOURISME ÉQUESTRE SUR LE TERRITOIRE DE ROI MORVAN COMMUNAUTÉ

Madame la Maire expose au conseil municipal que, dans le cadre de sa politique de valorisation et de promotion du tourisme équestre sur le territoire du Pays du Roi Morvan, Roi Morvan Communauté organise un jeu-concours destiné à promouvoir les itinéraires et les équipements équestres du territoire.

À cette occasion, il est proposé à la commune de Gourin de participer à cette opération en offrant une nuitée pour deux personnes accompagnées de leurs chevaux au gîte d'étape communal à Tronjoly.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur cette demande et à autoriser la mise à disposition de cette prestation dans le cadre du jeu-concours organisé par Roi Morvan Communauté.

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 056-215600669-20261005-D2026051011-DE

Gourin

Département du MORBIHAN

VU le code général des collectivités territoriales ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

APPROUVE la participation de la commune au jeu-concours organisé par Roi Morvan Communauté pour la promotion du tourisme équestre ;

DÉCIDE de mettre gracieusement à disposition, à ce titre, une nuitée pour deux personnes accompagnées de leurs chevaux au gîte d'étape communal de Tronjoly ;

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Fait à Gourin, le 05 octobre 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire de séance,
Benoît BERNY

La Maire,
Bérangère FRITZ.

MAIRIE DE GOURIN 56110